

Tutoriel détaillé pour les inscriptions DPC



agencedpc.fr

Accueil

Actualités

Forfaits

Le DPC en pratique

Fiches conseils

Lexique

MON DPC

Bienvenue sur "www.mondpc.fr", site de l'Agence nationale du Développement Professionnel Continu dédié à tous les professionnels de santé de France.

VOUS ÊTES ?

Libéral ou salarié exerçant en centre de santé conventionné*

() à au moins 50% de votre activité professionnelle.*

- chirurgiens-dentistes
- infirmiers
- masseurs-kinésithérapeutes
- médecins

- orthophonistes
- orthoptistes
- pédicures-podologues
- pharmaciens
- sages-femmes

Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins se propose de vous accompagner dans votre démarche et se tient à votre disposition pour toutes informations relatives au DPC.

Pour en savoir plus sur le processus d'indemnisation, téléchargez votre fiche pratique en cliquant ici.



Créez votre compte

Pour vous accompagner dans la création de votre compte personnel, téléchargez votre guide pratique [en cliquant ici](#).

Si vous disposez déjà d'un compte, inutile de vous réinscrire :
- connectez-vous à l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe.

Si vous avez perdu votre identifiant et/ou votre mot de passe :
- Cliquez sur "mot de passe perdu ?"
- ou demandez vos accès à dpc.hotline@agencedpc.fr

Vous êtes libéral ou salarié exerçant en centre de santé conventionné ?

Créez votre compte personnel.

Vous êtes inscrit : entrez vos identifiants ci-dessous

IDENTIFIANT (E-MAIL)

MOT DE PASSE

VALIDER

[mot de passe perdu ?](#)

Après avoir suivi ce lien :

« www.mondpc.fr
Vous arrivez sur cette page d'accueil

MON DPC

Bienvenue sur "www.mondpc.fr", site de l'Agence nationale du Développement Professionnel Continu dédié à tous les professionnels de santé de France.

VOUS ÊTES ?

Libéral ou salarié exerçant en centre de santé conventionné*

(* à au moins 50% de votre activité professionnelle.

- chirurgiens-dentistes
- infirmiers
- masseurs-kinésithérapeutes
- médecins

- orthophonistes
- orthoptistes
- pédicures-podologues
- pharmaciens
- sages-femmes

Créer votre compte

▶ Pour vous accompagner dans la création de votre compte personnel, téléchargez votre guide pratique **en cliquant ici**.

▶ Si vous disposez déjà d'un compte, inutile de vous réinscrire :
- connectez-vous à l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe.

▶ Si vous avez perdu votre identifiant et/ou votre mot de passe :
- Cliquez sur "mot de passe perdu ?"
- ou demandez vos accès à dpc.hotline@agencedpc.fr

Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins se propose de vous accompagner dans votre démarche et se tient à votre disposition pour toutes informations relatives au DPC.

Pour en savoir plus sur le processus d'indemnisation, téléchargez votre fiche pratique **en cliquant ici**.



Vous êtes libéral ou salarié exerçant en centre de santé conventionné ?

Créez votre compte personnel.

Vous êtes inscrit : entrez vos identifiants ci-dessous

IDENTIFIANT (E-MAIL)

bayen001@cegetel.rs

MOT DE PASSE

VALIDER

mot de passe perdu ?

Il faut maintenant:

• Soit créer un compte si vous n'en avez pas

• Soit vous identifier et saisir votre mot de passe si vous êtes déjà inscrit sur l'OGDPC (devenue ANDPC) puis cliquer sur « valider »

Une fois identifié,
vous arrivez sur
la page.
Vous pouvez
effectuer
maintenant sur:
Recherche actions



agencedpc.fr
Accueil
Mon compte
Mes DPC
Mon forfait DPC
Messages
Recherche actions
Recherche programmes
Actualités
Forfaits
Le DPC en pratique
Fiches conseils
Lexique

MON DPC

mbayen001@cegetel.rss.fr | dernière connexion le 27/12/2016 19:23 - Déconnexion

VOS MESSAGES EN ATTENTE

Suspension de la prise en charge des programmes et actions de DPC médecins

Vous souhaitez vous inscrire à un DPC dédié aux médecins, merci de bien vouloir noter que toute nouvelle inscription peut être réalisée via votre site internet dédié, www.mondpc.fr, mais que la prise en charge par l'Agence nationale du DPC est suspendue jusqu'à la mise en place très prochainement d'un système d'inscription sur liste d'attente : A compter de ce jour (vendredi 12 août 2016), seuls les médecins s'inscrivant pour la première fois au cours de l'année 2016 à un DPC présentiel ou mixte pourront prétendre à une prise en charge par l'Agence sur liste d'attente en fonction de leur date d'inscription ; A partir de toute inscription supplémentaire, vous conservez la possibilité de réaliser votre inscription via www.mondpc.fr sans bénéficier de l'opportunité d'intégrer cette liste d'attente et ce, même si votre enveloppe individuelle n'est pas entièrement consommée. Cette démarche intervient car le nombre d'inscriptions réalisées à ce jour atteint le budget global dédié au DPC des médecins fixé pour 2016. Toutes les inscriptions réalisées avant le 12 août 2016 inclus sont, quant à elles, assurées d'être prises en charge par l'Agence nationale du DPC même si le DPC a lieu après cette date.

Prise en charge des programmes de DPC pluri-professionnels pour 2016 (hors PAERPA)

Vous souhaitez vous inscrire à un programme de DPC pluri-professionnel (hors PAERPA), merci de bien vouloir noter que toute nouvelle inscription ne pourra pas être prise en charge par l'Agence nationale du DPC. En effet, l'enveloppe budgétaire allouée au DPC pluri-professionnel pour 2016 (hors PAERPA) est entièrement consommée.

GUIDE D'UTILISATION - Pour vous accompagner dans vos démarches, consultez votre guide d'utilisation de votre site www.mondpc.fr en cliquant ici.

RECHERCHER UNE ACTION



Inscrire ici la référence du programme auquel vous souhaitez participer qui vous a été fournie par votre organisateur ou que vous trouverez sur le site www.cnged.fr rubrique « formation », onglet « calendrier »

Numéro organisme (4 chiffres)

ou

Référence de l'action (11 chiffres)

RECHERCHER

Profession(s) *

Sélectionner des catégories professionnelles

Spécialité(s) *

Sélectionner des spécialités

Année de réalisation *

2017

Mode d'exercice

Sélectionner des modes d'exercice

Type d'action

Recherche par mot(s) clé(s)

mot(s) clé(s) de la formation

Sigle ou nom de l'organisme

Sigle ou nom de l'organisme

[Réinitialiser la recherche](#)

PLUS DE CRITERES

RECHERCHER



- cedpc.fr
- eil
- compte
- DPC
- forfait DPC
- pages
- erche actions
- erche programmes
- alités
- its
- PC en pratique
- s conseils
- ue

MON DPC

mbayen001@cegetel.rss.fr | dernière connexion le 27/12/2016 19:23 - Déconnexion

RECHERCHER UNE ACTION

(La référence saisie ici est un exemple (S1))

Une fois la référence saisie dans la fenêtre
Cliquer sur « rechercher »

Numéro organisme (4 chiffres) *OU* 11101700014 **RECHERCHER**

Profession(s) *	Médecin
Spécialité(s) *	Médecine générale
Année de réalisation *	2017
Mode d'exercice	Sélectionner des modes d'exercice
Type d'action	

Recherche par mot(s) clé(s)

Sigle ou nom de l'organisme

[Réinitialiser la recherche](#) **PLUS DE CRITERES** **RECHERCHER**

RECHERCHER UNE ACTION

ou

RECHERCHER

[Nouvelle Recherche](#)

[Affiner la recherche](#)

[Critères de recherche](#)

Référence de la formation (11 chiffres)
11101700014

✘

Organisme	Titre	Description	
CNGE FORMATION association loi 1901	Initiation à la maîtrise de stage de troisième cycle de médecine générale	Action : Formation continue Type : Mono professionnelle Format : Présentiel Participants max : 30	Détail Action de DPC
Référence Agence DPC de la formation : 11101700014		Concepteur : Professeur (M) Vincent RENARD Coût : 1200 €	
Numéro d'enregistrement de l'organisme : 1110			
Catégorie(s) professionnelle(s) et spécialité(s) : Médecin Gynécologie médicale Gynécologie médicale et obstétrique ...		Mode(s) d'exercice des participants : Libéral Salariés en centres de santé conventionnés Autres salariés (y compris hospitaliers)	
Afficher toutes les catégories / spécialités concernées...			
Objectif de la formation : Programme centré sur la maîtrise de stage en situation authentique de soins. Les objectifs sont : acquérir les éléments conceptuels, théoriques, administratifs et pratiques nécessaires à la maîtrise d... Lire la suite			
Pré-requis : NON			
Orientation(s) : - Maîtrise de stage et tutorat			
Méthode(s) : - Formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...) - Groupe d'analyse de pratiques, staff des équipes médico-soignantes ou médico-techniques, pratiques réflexives sur situations réelles			

Après avoir cliqué sur « rechercher » vous arrivez maintenant sur cette page où il faut cliquer sur « Détail action DPC »



Fiche action, Référence N° 11101700014

<p>Titre de l'action Publics Concernés</p> <p>Orientation(s) prioritaire(s) visée(s)</p> <p>Méthode(s)</p> <p>Action spécifique Format de l'action Mode d'exercice</p> <p>Objectif de l'action</p> <p>Pré-requis pour participer Action réalisées en partenariat (l Université, société savante ...) Sous-traitance Effectifs maximum prévu par session Effectifs maximum prévu par session Année de réalisation de l'action Prix indicatif pour une participation de l'action</p>	<p>Initiation à la maîtrise de stage de troisième cycle de médecine générale</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Médecins spécialistes autres que les spécialistes en médecine générale <ul style="list-style-type: none"> • Gynécologie médicale • Gynécologie médicale et obstétrique • Pédiatrie • Rhumatologie • Santé publique et médecine sociale ✓ Médecins spécialistes en médecine générale <ul style="list-style-type: none"> • Médecine générale ✓ Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de stage et tutorat ✓ Pédagogique ou cognitive <ul style="list-style-type: none"> • Formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...) ✓ Analyse des pratiques <ul style="list-style-type: none"> • Groupe d'analyse de pratiques, staff des équipes médico-soignantes ou médico-techniques, pratiques réflexives sur situations réelles <p>Programme maître de stage / Tutorat Présentiel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Libéraux • Salariés en centres de santé conventionnés • Autres salariés (y compris hospitaliers) <p>Programme centré sur la maîtrise de stage en situation authentique de soins. Les objectifs sont : acquérir les éléments conceptuels, théoriques, administratifs et pratiques nécessaires à la maîtrise de stage ambulatoire en 3ème cycle de médecine générale.</p> <p>NON Non</p> <p>Non</p> <p>30</p> <p>2017</p> <p>1200 €</p>
--	--

Formation continue

Liste des sessions.

#	Action Type	Présentiel	Non présentiel
Session 1	Formation continue	• 13/01/2017 > 14/01/2017 - 14 Heures	
Session 2	Formation continue	• 20/01/2017 > 21/01/2017 - 14 Heures	
Session 3	Formation continue	• 26/01/2017 > 27/01/2017 - 14 Heures	
Session 4	Formation continue	• 26/01/2017 > 27/01/2017 - 14 Heures	
Session 5	Formation continue	• 27/01/2017 > 28/01/2017 - 14 Heures	
Session 6	Formation continue	• 27/01/2017 > 28/01/2017 - 14 Heures	
Session 7	Formation continue	• 27/01/2017 > 28/01/2017 - 14 Heures	
Session 8	Formation continue	• 03/02/2017 > 04/02/2017 - 14 Heures	

Vous arrivez maintenant sur cette page.
Attention, elle n'est pas visible entièrement sur l'écran, il faut descendre pour voir la suite où apparaissent les sessions...

Maintenant vous pouvez choisir la session à laquelle vous souhaitez participer (visible sur le calendrier du site www.cnge.fr rubrique formation) en cliquant sur « s'inscrire »

agencepc.fr

Accueil

Mon compte

Mes DPC

Mon forfait DPC

Messages

Recherche actions

Recherche programmes

Actualités

Forfaits

Le DPC en pratique

Fiches conseils

Lexique

Prévisions de prise en charge pour votre inscription

Action	11101700014
Session No	1
Date de début	13/01/2017
Date de fin	14/01/2017
Prix de l'action de DPC :	1200 €
Prise en charge de l'Agence nationale du DPC pour cette action de DPC	1200.00
Reste à votre charge	0
Votre indemnisation	630.00 €

ANNULER

Valider

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur « valider » pour terminer votre inscription



**Bravo! Vous êtes inscrit(e)
à une formation de**

